

Trisura Group Ltd.
Placement de nouvelles actions ordinaires
Le 7 juillet 2022

Les actions ordinaires seront offertes par voie d'un supplément de prospectus dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada. Un supplément de prospectus contenant de l'information importante au sujet des actions ordinaires (au sens donné à ce terme ci-après) n'a pas encore été déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables. Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux actions ordinaires. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux actions ordinaires, avant de prendre une décision d'investissement.

Modalités

Émetteur :	Trisura Group Ltd. (la « Société »)
Placement :	Placement de 4 070 000 nouvelles actions ordinaires (les « actions ordinaires »)
Prix d'offre :	33,25 \$ par action ordinaire (le « prix d'offre »)
Montant de l'émission :	135 327 500 \$ (155 626 625 \$ en tenant compte de l'exercice intégral de l'option de surallocation (au sens donné à ce terme ci-après)).
Option de surallocation :	La Société a accordé aux preneurs fermes une option (l'« option de surallocation »), qu'ils pourront exercer, en tout ou en partie, à tout moment, au cours de la période de 30 jours suivant la clôture du placement, afin d'acheter au maximum une tranche supplémentaire de 15 % des actions ordinaires au prix d'offre afin de couvrir les surallocations, le cas échéant.
Emploi du produit :	La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré du placement aux fins générales de l'entreprise, notamment au soutien de la croissance de la plateforme tant au Canada qu'aux États-Unis.
Type de placement :	Placement par « acquisition ferme » et des dispositions habituelles en matière de résiliation de l'acquisition ferme seront incluses dans une convention de souscription définitive. Les actions ordinaires seront offertes par voie d'un supplément de prospectus devant être déposé dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ventes aux États-Unis effectuées par voie de placement privé conformément à la <i>Rule 144A</i> et/ou au <i>Regulation D</i> .
Inscription :	Une demande sera déposée afin d'inscrire les actions ordinaires à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions ordinaires existantes se négocient à la TSX sous le symbole « TSU ».
Admissibilité :	Admissibles aux REER, aux FERR, aux REEE, aux CELI, aux REEI et aux RPDB
Teneurs de livres conjoints :	BMO Marchés des capitaux, Valeurs mobilières Cormark inc.
Commission :	Une commission en espèces correspondant à 4,0 % du produit brut tiré du placement (y compris l'option de surallocation).
Clôture :	Le 14 juillet 2022 ou vers cette date